



Communiqué de presse

Le projet de restauration d'une zone d'expansion naturelle des crues sur le Cernon en amont du bourg de Saint-Georges-de-Luzençon (zone des stades), porté par le Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont en étroite collaboration avec la municipalité, suscite des interrogations de la part de certains de nos concitoyens.

Suite aux inondations dévastatrices de novembre 2014, les élus ont décidé d'engager des démarches pour réduire la vulnérabilité du territoire aux inondations, mieux protéger les biens et les personnes tout en respectant le fonctionnement naturel des cours d'eau et en protégeant la ressource en eau et la biodiversité.

Après plusieurs années d'études techniques poussées et un travail d'association des partenaires, des riverains et usagers du site, un projet d'aménagement traitant de nombreux enjeux a pu voir le jour :

- amélioration de la sécurité permanente du site avec création d'accès au cours d'eau en pente douce en lieu et place de berges dégradées et abruptes ;
- en période de crue, suppression du risque de rupture des ouvrages situés en bord de Cernon et de la dangerosité de l'effet vague associé ;
- restauration d'une zone d'expansion naturelle des crues sur près de 3 hectares en amont du bourg permettant de réduire les vitesses d'écoulement en crue ;
- réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes avec déplacement du bâtiment du complexe sportif hors zone inondable et un abaissement significatif du niveau d'eau au droit du bâtiment scolaire pour une crue de même ampleur que celle de 2014 ;
- amélioration de la capacité épuratoire du cours d'eau et de la biodiversité par augmentation des interfaces terre-eau ;
- amélioration du cadre de vie et de l'attractivité du site avec mise en place d'un franchissement piéton du cours d'eau, d'un parcours de santé et d'outils de sensibilisation à destination du grand public et des scolaires.

Cette opération s'intègre ainsi dans la logique de gestion équilibrée des enjeux liés aux milieux aquatiques initiée sur le bassin versant du Cernon depuis plusieurs années. Elle est cohérente avec les politiques publiques menées dans ces domaines en France et en Europe,

Les études de conception du projet se poursuivent. Comme nous nous y étions engagés, une présentation des enjeux et des aménagements projetés sera proposée à la population.

Une réunion était prévue le jeudi 24 septembre à 20H, cependant avec le passage du département de l'Aveyron en zone rouge de circulation active du coronavirus, la réunion ne peut raisonnablement pas être maintenue. Elle sera bien sûr reproposée à une date ultérieure.

Le président du SMBVTAM

Serge VEDRINES



Le maire de Saint-Georges-de-Luzençon

Didier CADAUX